



67, rue championnet, 75018 Paris

Tel : 09 81 27 87 19

Mail : aeclignancourt@gmail.com

Agrément : E.19.075.0012.0

2.2 - Décrire et formaliser le procédé d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association

● Évaluation de départ :

Quand ? Avant l'inscription et la signature du contrat !

Moyen : Sur tablette mise à disposition

Durée moyenne : 40 minutes

Compétences évaluées : Habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, compétence psychomotrice, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme)

Le candidat est évalué pour la première fois avant qu'il ne commence sa formation. Cette évaluation lui permet d'avoir une estimation du nombre d'heures de formation nécessaire pour obtenir son permis de conduire. Ainsi d'avoir une proposition tarifaire lui permettant d'estimer le budget nécessaire à sa formation avant même qu'il ne souscrive un contrat auprès de l'établissement de formation. Cette évaluation est obligatoire et payante. Les tarifs sont affichés en agence. Ce test est obligatoire mais ne vous engage pas... Si vous n'êtes pas satisfait du nombre d'heures prévisionnel de cours de conduite annoncé, vous pouvez faire appel à une autre auto-école et faire une nouvelle estimation.

L'évaluation de départ vous permet d'obtenir une estimation qui est susceptible d'évoluer dans les deux sens en fonction de plusieurs critères (absentéisme, maladie, fatigue, rythme de formation, disponibilités du candidat, concentration, problèmes personnels, etc.).

Cette première évaluation est effectuée en voiture avec un enseignant diplômé et expérimenté. Elle porte sur les habiletés pratiques (installation, démarrage /arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme.).